

## CR28 - Sociologie de la jeunesse

Référent : Jean-François GUILLAUME - jean-francois.guillaume@uliege.be

### Pratiques d'information et production de connaissances pour, par et sur les jeunes

Trois axes principaux orienteront les échanges au sein du CR28.

#### 1. Les jeunes consommateurs d'informations et de connaissances

À l'heure d'un éventuel nouveau régime de vérité (Foucault, 2001), du trouble installé par la post-vérité, des bulles « cognitives » ou « filtrantes » (Pariser, 2011), les jeunes générations semblent réduites au seul rôle de consommateurs d'images simplistes, vite faites et vite oubliées. Mais ont-elles pour autant succombé aux pièges de la désinformation ou d'un certain idéal social de conformité numérique ? Témoignent-elles au contraire d'un esprit critique dont les formes échappent en partie aux adultes ? Faut-il réduire l'agentivité numérique des jeunes générations à la seule question de la validité des informations et des connaissances qui circulent et s'échangent sur les réseaux sociaux ?

#### 2. Les jeunes producteurs de connaissances

De nombreux jeunes, engagé·e·s dans des mouvements associatifs ou militants, discutent et formalisent de nouvelles grilles de lecture de la société au départ parfois de paradigmes émergents (intersectionnalité, post-colonialisme, etc.). Ces contributions agissent-elles sur les univers de référence des sociétés auxquelles ils.elles appartiennent ? Contribuent-elles à la constitution de niches identitaires caractérisées par des particularités idiomatiques ou dialectales ? Ou constituent-elles des tentatives de s'en distancier ? Y a-t-il des modalités spécifiquement juvéniles de transmettre les connaissances produites ? Qu'en est-il des modalités de reconnaissance de ces savoirs ?

#### 3. Le sort des connaissances produites sur la jeunesse

Dans quelle mesure et à quelles conditions les résultats des recherches sur la jeunesse sont-ils pris en considération dans les politiques publiques ? Les chercheur·e·s doivent-ils.elles convaincre ou gagner à « leur » cause ou à la cause des jeunes, les pouvoirs publics et leurs représentants ? Doivent-ils adopter ou adapter les catégories imposées par les institutions publiques ou les intervenants en charge de la mise en œuvre des politiques publiques ? Sont-ils en mesure de les critiquer, de les soumettre à une déconstruction systématique ? Enfin, quelle place réserver à celles et ceux des jeunes qui ont été placés au cœur même du processus de recherche – et dont ils peuvent être des partenaires – dans la validation et la diffusion de ses résultats ?



Déposer une proposition en ligne : <https://congres2024.aislf.org/>